

INFOS PRATIQUES GROUPES JEUNES PUBLICS

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DE GADAGNE

Du mercredi au dimanche de 10h30 à 18h.

HORAIRES DES ACTIVITÉS

Balades urbaines:

du lundi au samedi de 9h30 à 18h30. Trêve hivernale de novembre à février.

Visites guidées et ateliers aux musées :

mardi (hors vacances scolaires), mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h45. samedi de 10h45 à 17h45.

Visites en autonomie des collections :

du mercredi au dimanche de 10h30 à 17h45, en fonction des plages horaires disponibles.

TARIFS DES ACTIVITÉS Activités avec un médiateur

Activites avec un mediateur

Balades urbaines et visites guidées

Balades urbaines

Groupe simple jusqu'à 27 enfants

Visites guidées

Jusqu'à 17 enfants : groupe simple De 18 à 34 enfants : groupe dédoublé

Groupe simple

1h:30 € / 1h30:45 € / 2h:60 €

Groupe dédoublé

1h: 45 € / 1h30: 60 € / 2h: 75 €

(Nos activités sont limitées en effectif pour des raisons de sécurité et de confort de visite. Un tarif préférentiel groupe dédoublé est appliqué. 2 groupes possibles en même temps pour tous les ateliers, certaines visites et balades)

Ateliers

Jusqu'à 15 enfants : groupe simple De 16 à 30 enfants : groupe dédoublé

Groupe simple

1h: 40 € / 1h30: 55 € / 2h: 70 €

Groupe dédoublé

1h:55 € / 1h30:70 € / 2h:100 €

Spectacles

Groupe enfants
- 18 ans : 5 € / enfant
gratuit pour les accompagnateurs

RÉSERVATION

Uniquement par téléphone :

04 37 23 60 45

Mardi au vendredi: de 14h à 17h

Réservation obligatoire, y compris pour les groupes en visite libre, au minimum 3 semaines avant la date souhaitée. Une confirmation de réservation vous sera envoyée par mail ou par courrier. Merci d'en prendre connaissance et de la retourner signée au service des réservations, au plus tard 15 jours après réception.

Attention, sans nouvelle de votre part, l'activité réservée sera maintenue et facturée.

Toute annulation doit être communiquée aux musées Gadagne 72h ouvrables (hors week-end) avant la date de la visite.

Toute annulation même partielle moins de 72 heures avant la prestation donnera lieu à la facturation complète de ladite prestation auprès de l'établissement.

Toutefois aucune facturation ne sera établie dans le cas suivants : grèves des moyens de transport, manifestations, conditions climatiques, condition hydrologiques, conditions sanitaires empêchant le groupe de se rendre au musée.

Si l'annulation est du fait du musée : proposition de report de l'activité

En cas de retard, merci de prévenir le service des réservations au 04 37 23 60 45 ou le secrétariat au 04 78 42 03 61.

Tout retard au-delà de 30 minutes pourrait entraîner l'annulation de l'activité en fonction de la disponibilité du médiateur. Le montant des prestations sera alors facturé au client. Le groupe pourra faire une visite libre des collections, sous réserve d'ouverture et de disponibilité des espaces.

Pour les retards inférieurs à 30 minutes, l'activité pourra être maintenue, mais terminera à l'heure initialement convenus, sans modification du tarif.

Les modalités concernant l'application des tarifs, le paiement des activités, les annulations et les retards pour les groupes sont répertoriées dans les Conditions Générales de Vente (pages 8 à 11) accessibles sur le site de Gadagne (Accéder aux CGV)

RENSEIGNEMENTS

Par mail: gadagne.publics@mairie-lyon.fr Par téléphone: 04 37 23 60 45 Par courrier: Gadagne - Réservations 1, place du petit Collège, 69005 Lyon

ACCÈS

1 place du petit Collège – Lyon 5°

Accès aux personnes à mobilité réduite au 14 rue de Gadagne.

Métro: Ligne D - arrêt vieux Lyon Bus: C3, C14, 40, 19, 31, S1

Vélo'v : stations Saint-Paul, Place Fousseret,

rue de la Baleine.

Parkings autocars: quai Romain Rolland

et quai de Bondy.

PAIEMENT

Le règlement est possible en espèces, carte bleue, chèque adressé à l'ordre des musées Gadagne, pass'Région ou virement bancaire.

Pour connaitre les modalités de réglement, prendre contact avec le service des réservations au 04 37 23 60 45 (aux horaires indiqués ci-contre).

Pour préparer une visite, les animateurs, encadrants et enseignants bénéficient d'une entrée gratuite, sur présentation du courrier de réservation à la billetterie.

Pass Région & Pass Culture

Toutes les activités peuvent être réglées avec ces modes de paiement pour les publics suivants :

Pass Région : élèves ou apprenti(e)s jusqu'au niveau Bac dans un lycée, CFA ou MFR de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pass Culture : élèves et apprentis de la 4e à la Terminale, CAP

Le billet d'entrée est compris dans les tarifs. Gratuit pour les accompagnateurs (dans la limite de 1 pour 8 enfants).

GADAGNE UN LIEU, DES HISTOIRES

INFOS PRATIQUES GROUPES JEUNES PUBLICS

LE JOUR DE L'ACTIVITÉ

À votre arrivée (sauf pour les activités hors-les-murs)

Pour le bon fonctionnement de l'activité, merci de bien vouloir respecter les horaires indiqués sur votre confirmation de réservation. **Il est recommandé de se présenter 15 min avant** afin d'accomplir les formalités d'usage à la billetterie.

En arrivant, il est demandé aux groupes d'attendre dans la grande cour. Seul le responsable doit se rendre au comptoir d'accueil-billetterie afin d'effectuer les formalités d'entrée.

VESTIAIRE

Gadagne dispose d'un vestiaire avec un espace réservé aux groupes. Adressez-vous à l'accueil à votre arrivée.

COMMODITÉS

Gadagne dispose d'une salle hors-sacs à la mairie annexe du 5e arrondissement pour les pique-niques. Réservation indispensable de cet espace lors de votre réservation de l'activité.

Les pique-niques sont interdits dans l'enceinte des musées, de la grande cour et du jardin.

Quelques lieux pour pique-niquer à proximité des musées :

- > Place Ennemond Fousseret (à 2 min à pied).
- > Jardin public, 15 rue du Boeuf (à 5 mn à pied).
- > Jardin archéologique, attenant à la cathédrale saint-Jean (à 10 min à pied).

Des toilettes sont accessibles librement aux groupes ayant réservé, aux horaires d'ouverture du musée.

Pour les groupes en balade les lundis et mardis, des toilettes publiques sont accessibles à l'entrée du métro vieux Lyon.

POUR LES BALADES URBAINES:

*Merci de bien vérifier le lieu de rendez-vous!*Ce dernier est indiqué sur votre bon de réservation.

POUR UNE VISITE RÉUSSIE Les musées sont des lieux de partage, de découverte et d'échange. Pour que

de découverte et d'échange. Pour que la visite se fasse dans les meilleures conditions quelques règles d'usage...

Aux musées Gadagne, il est vivement conseillé de :

- > Prendre des photos (sans flash), sauf mention contraire.
- > Manipuler les marionnettes mises à disposition.
- > Flâner dans les jardins, accessibles gratuitement!
- > Regarder les vidéos dans les salles.
- > Dévorer des yeux les objets.
- > Explorer les salles avec les livrets jeux.
- > S'émouvoir, rire, partager entre amis ou en famille.

Aux musées Gadagne, on ne peut pas :

- > Boire, manger ou fumer hors du café Gadagne.
- > Prendre des photos avec flash.
- > Venir avec son chien (sauf chien guide d'aveugle).
- > Venir avec un vélo, des rollers, skates et trottinettes.

INFORMATION SANITAIRE

L'accueil des groupes, les ateliers, visites et autres actions de médiation se déroulent dans le respect des normes sanitaires nationales. En fonction de l'évolution de ces normes : certaines informations du présent document sont susceptibles d'évoluer. Merci de votre compréhension.

